

(A)

(N° 162.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 18 AVRIL 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Antoine-Jean-Bernard Immink, adjudant sous- officier au 8^e régiment de ligne.

(Voir le N° 49 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Antoine-Jean-Bernard Immink a adressé une pétition à la Représentation Nationale pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Il est né à Oostmarseau (royaume des Pays-Bas), le 21 septembre 1810.

Il servait dans son pays depuis l'année 1830, lorsque en 1837, s'étant rendu coupable d'une faute contre la subordination, et pour éviter de paraître devant un conseil de guerre, il quitta son corps, et vint demander du service en Belgique. Entré comme caporal, il a successivement été élevé au grade d'adjudant sous-officier dans le 8^e régiment de ligne. Ses chefs rendent le meilleur témoignage de sa moralité et de son aptitude au service. Sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 37 suffrages contre 24.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.